

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE GRANGE L'ÉVEQUE

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 29 JUIN 2010

Étaient présents sous la présidence d'Alain Kanarosky :

Pour Macey : Raynald Royère, Jean-Michel Berthelot, Arnaud Silvestre, Jean-Pierre Brunet, Dominique Picard, Max Liégois

Pour Saint Lyé : Denis Philippe, Cristelle Chantier, Anne Marie Frère, Marcel Spilmann

Le compte rendu de la réunion du 2 mars 2010 est approuvé à l'unanimité.

1/ vote des comptes administratif et des gestion 2009

Le comité syndical approuve à l'unanimité le compte administratif 2009 ainsi que le compte de gestion de Mme le Percepteur, qui présente un excédent de fonctionnement de 5 039.05 € et un excédent d'investissement de 9 425.85 €. L'excédent brut au 1^{er} janvier 2010 est donc fixé à 16 992.23 €.

2/ médecine préventive

Le comité syndical accepte de faire appel au service de la mutualité sociale agricole pour assurer le service de médecine préventive pour le personnel du syndicat et autorise le président à signer la convention correspondante à passer avec le centre de gestion.

3/ programmation de travaux

Le président liste les travaux à réaliser dans les bâtiments :

- réfection d'une poutre au préau de l'école primaire
- finir le 4^{ème} mur de l'atelier
- crépi à réaliser sur le local pompier
- travaux de sécurité suite à la visite de Dekra

Le président se charge de solliciter un devis pour ces travaux et le comité syndical fixera un ordre de priorité – il demande que l'assurance soit sollicitée pour savoir s'il est nécessaire de poser une alarme pour être indemnisé en cas de vol de matériel informatique à l'école primaire, récemment pourvu par le RPI.

Il se propose également de faire actualiser celui qu'Eiffage avait réalisé pour les travaux de voiries rue Georges Brassens et rue de l'Entente. Pour les endroits présentant des trous importants, Mr Silvestre propose d'installer des panneaux les signalant

Par ailleurs, plusieurs petits travaux peuvent être réalisés par le service technique :

- reboucher le trou laissé par des racines qui sortent de terre dans la cour de l'école maternelle
- faire un espace à l'atelier pour stocker le sable
- aménagement d'un point d'eau dans l'atelier

Le président fait part au comité de la demande des pompiers d'aménager un sanitaire et une douche dans le local pompier – cette demande pose le problème de la fosse sceptique – à ce sujet, le président informe le comité qu'un courrier a été adressé au chef de corps pour « recadrer » le fonctionnement du CPI.

Le comité ne retient toujours pas la demande du personnel d'acquérir une saleuse, au motif d'une part qu'il y a d'autres priorités, et d'autre part que Macey intervient sur le hameau pour déneiger ou saler avec son matériel.

4/ sécurité routière du hameau

Le comité évoque de nouveau à la demande du président le problème de la sécurité dans la traversée du hameau. La solution la plus simple et la plus rapide serait la pose de coussins berlinois, mais le coût unitaire de ce type d'aménagement (1500 € ht) amène le comité à réfléchir sachant qu'il en faudrait 6, et que l'efficacité n'est pas garantie, puisque les automobilistes « réaccélèrent » après les avoir passés. Par ailleurs, Mr Silvestre fait remarquer que cet aménagement entraîne une gêne importante pour les riverains. Le problème d'un stationnement alterné est également évoqué ainsi qu'une demande de comptages qui indique le nombre de véhicules et la vitesse. Enfin, le comité présente l'idée d'acquérir (ou les deux communes) un indicateur de vitesse qui pourrait être à la disposition du syndicat et des deux communes.

5/ préparation du 14 juillet

- le feu d'artifice est commandé pour une somme identique à 2009 – il sera tiré par des pompiers qui ont reçu la qualification nécessaire
- le palais fermier accepte de prêter sa grange
- les bâches sont réservées auprès de Mr Fromont
- repas : le bulletin pour les inscriptions a été distribué
- le loto du 14 au soir est supprimé
- la commune de St Lyé prête la sono pour l'animation du 14 au soir

Le président rappelle que l'organisation de ce 14 juillet se fait conjointement avec les pompiers et l'association « loisirs et détente », mais il sollicite la présence d'élus pour aider à la distribution des plateaux repas.

Questions diverses :

Denis Philippe

- s'inquiète de savoir si le département va réaliser un fossé le long du CD 60 pour réguler les eaux en cas de fortes pluies : Arnaud Silvestre confirme ces travaux.
- déplore toujours l'absence de l'ADSL sur le hameau – le président s'engage à refaire un courrier à Mme Boeglin pour signaler cette carence, qui pose manifestement un problème financier
- réagit aux nouvelles dispositions relatives à la collecte des encombrants, et au fait que la benne ne peut plus se rendre dans les impasses au motif que le chauffeur n'a pas le droit de reculer

Raynald Royère informe le comité que la décharge sauvage a été canalisée et que le nécessaire a été fait pour nettoyer l'espace et réglementer son accès –

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20 h 45.

Le Président,

Alain KANAROSKY